

A.

**AVENANT AU
DOSSIER TECHNIQUE ET FINANCIER**

**PROGRAMME
« APPUI INSTITUTIONNEL AU MINISTÈRE
DE LA SANTÉ - PHASE IV »**

**RWANDA
CODE DGCD: 3006009
CODE NAVISION: RWA 08 066 11**

DTF ADDITIONNEL « SANTÉ MENTALE »



BTC RWANDA



Liste des acronymes

APNSM2 : Projet d'Appui au Programme National de Santé Mentale – Phase 2

CTB : Coopération Technique Belge

CS : Centre de santé

DSM : Division de la santé mentale

EdL : Echange de Lettres

HD : Hôpital de District

Mininsanté 4 : Projet d'Appui Institutionnel au Ministère de la Santé – Phase 4

RBC : Rwanda Bio-Medical Center

SM : Santé mentale

TdR : Termes de références

UNR : Université Nationale du Rwanda

MoU : Memorandum of Understanding

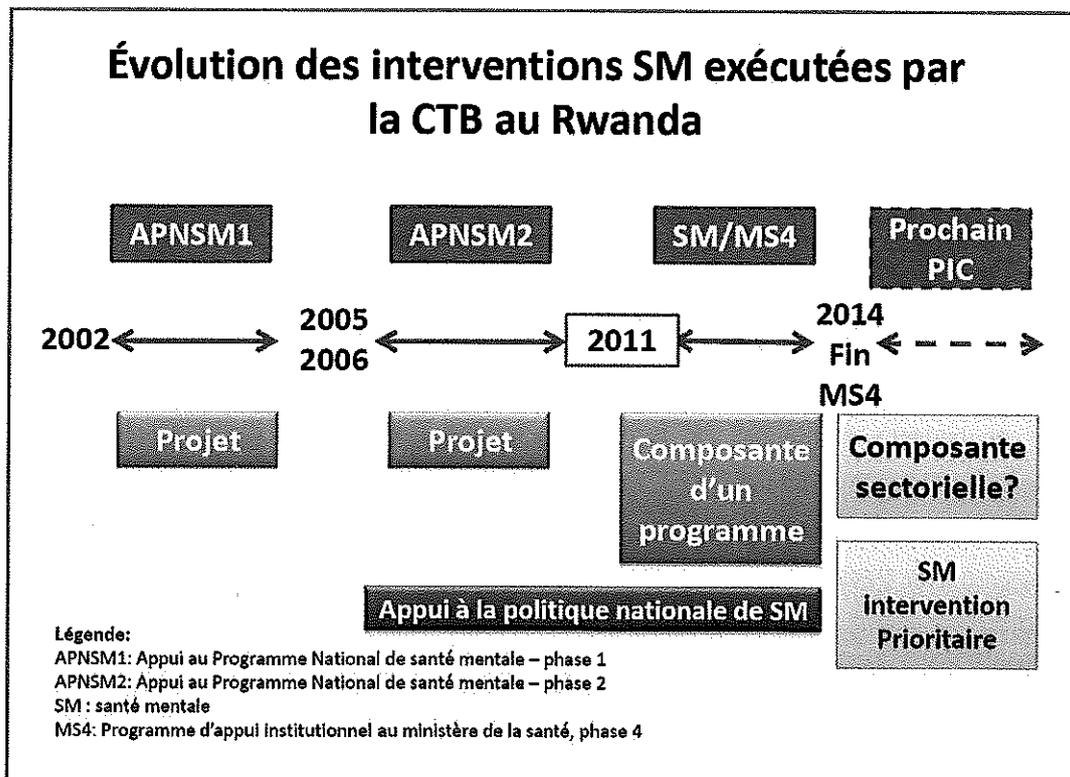
Introduction

La santé mentale est une priorité de santé publique au Rwanda où elle est inscrite comme une intervention prioritaire dans la politique nationale de santé.

Les problèmes de santé mentale ont pris une dimension importante depuis 1994 particulièrement due aux conséquences néfastes du génocide. Plusieurs années après, et à ce jour, les stigmates de la souffrance mentale demeurent toujours aussi vifs et visibles chez les individus et dans la société. De plus, les prévalences de certains troubles comme les états dépressifs majeurs et des états de stress post-traumatiques sont rapportées à des niveaux qui excèdent de loin les moyennes internationales décrites pour ces troubles.

Contexte de l'intervention

L'appui de la Coopération Belge pour le développement de la santé mentale au Rwanda a commencé de façon effective en 2002 à travers les deux phases du Projet d'Appui au Programme National de Santé Mentale – APNSM. La clôture de la deuxième phase de celui-ci s'est déroulée le 31 juillet 2011.



L'évaluation finale du Projet APNSM2 a fortement recommandé la poursuite de l'appui institutionnel en santé mentale en consolidation des résultats obtenus et aussi au regard de l'importance de cette composante pour la santé au Rwanda. La Coopération Belge ayant entamé des réformes des interventions dans le secteur de la santé vers une intervention sectorielle unique et coordonnée, l'appui au développement de la santé mentale au Rwanda est assuré à travers un « volet spécifique » santé mentale intégré au *Programme d'Appui Institutionnel au Ministère de la Santé, Phase 4, Minisanté IV*.

En prévision de cet appui SM à travers le Programme Minisanté 4, il a été prévu une ligne budgétaire d'un montant de **540.000 Euro** (Résultat 12, Point 12.3) lors de la formulation du Programme Minisanté 4, qui s'est déroulée environ 2 ans avant la clôture du Projet APNSM2.

Le Comité de Concertation de Clôture de l'APNSM2 du 19 juillet 2011 et qui était aussi un Comité de Concertation Commun avec l'équipe de Direction d'Intervention du Programme de Minisanté 4 a adopté les résolutions suivantes :

- transférer le reliquat du projet APNSM2 au Programme Minisanté 4 sur la ligne dédiée à la Santé Mentale. Ce reliquat, maintenant connu, correspond au montant de **306.279,19 Euro** (voir annexe1)
- réserver la somme de **480.000 Euro** en en appui à la spécialisation du personnel et le développement de la spécialisation en psychiatrie. Ce montant existe sur la ligne budgétaire en appui au Rwanda Biomedical Center dans le budget global du Programme Minisanté 4. (Voir Budget du Programme Minisanté IV)

Il est important de signaler que le budget dédié à la santé mentale prévu dans le programme Minisanté IV figure seulement comme « une ligne budgétaire, donc comme un « montant dans un budget » et n'a pas été formulé en termes d'objectifs et d'activités lors de la formulation de ce Programme.

En accord avec l'évaluation à mi-parcours du Programme Minisanté 4 qui a recommandé de focaliser les appuis de ce Programme sur des interventions spécifiques dans un but d'une meilleure efficacité, l'appui à la santé mentale a été retenu comme une intervention prioritaire et volet spécifique du Programme Minisanté 4 lors des discussions qui ont eu lieu entre la Direction du Programme et les autorités du Ministère de la Santé qui ont validé les différentes interventions « focus ».

Ce document représente la formulation de l'appui au développement de la santé mentale à travers le Programme Minisanté 4 et correspond à la totalité des montants budgétaires réservés à cette intervention, résumés comme suit :

Composante budgétaire	Montant en Euro	Observations
Montant initial figurant dans le budget initial lors de la formulation de Minisanté 4	540 000	—
Reliquat APNSM2	306 279,19	Nécessite un EdL
Appui à la spécialisation du personnel et au développement de la spécialisation en psychiatrie.	480 000	
Total	1 326 279,19	

Objectif général :

La santé mentale de la population rwandaise est améliorée.

Objectif spécifique

La santé mentale est renforcée par la décentralisation et l'intégration des soins de santé mentale au niveau des soins généraux au niveau périphérique en s'appuyant sur des structures de référence en santé mentale renforcées et une Division de la Santé Mentale dont les capacités sont renforcées

Résultats :

Résultat 1 : renforcement des structures de référence en santé mentale

Sous Résultat 1 : supervision clinique formative des structures de référence en santé mentale et des services décentralisés de santé mentale au niveau des Hôpitaux de District ;

Sous Résultat 2 : formation spécialisée du personnel (psychiatrie et autres spécialités en santé mentale) et un appui à la mise en place de la spécialisation en psychiatrie au Rwanda

Résultat 2 : renforcement des capacités de la Division de la Santé Mentale

Sous Résultat 3 : formation en santé mentale de diverses catégories de personnels de santé (Médecins Généralistes, Infirmiers en Santé Mentale, Infirmiers généralistes, animateurs de santé et autres personnels en appui aux activités de santé mentale)

Sous Résultat 4 : sensibilisation de la population à la santé mentale : appui à un programme continu et à des actions ponctuelles de sensibilisation de la population sur les problèmes de santé mentale

Sous Résultat 5 : appui à la disponibilité des médicaments psychotropes en appui aux services de santé mentale décentralisés ;

Sous Résultat 6 : assistance technique permanente et des activités de recherche opérationnelles

Sous Résultat 7 : appui de la coordination du Ministère de la Santé au renforcement des interventions médico-psychologiques d'urgence durant la période de commémoration annuelle du Deuil National

Sous Résultat 8 : appui à l'équipement et au fonctionnement de la Division Santé Mentale

LOGIQUE DE L'INTERVENTION	INDICATEURS OBJECTIVEMENT VERIFIABLES	SOURCES DE VERIFICATION
<p>Objectif général</p> <p>La santé mentale de la population rwandaise est améliorée.</p>		
<p>Objectif spécifique</p> <p>La décentralisation et l'intégration des soins de santé mentale au niveau des soins généraux sont renforcées en s'appuyant sur des structures de référence en santé mentale renforcées et une Division de la Santé Mentale dont les capacités sont renforcées</p>	<p><i>Renforcement des structures de référence en santé mentale</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - les structures de référence en SM participent à la supervision des services décentralisés de SM au niveau des HD - les structures de référence participent dans la formation spécialisée en psychiatrie. <p><i>Renforcement des capacités de la Division de la Santé Mentale :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - la DSM possède des plans annuels d'intervention - La DSM possède un plan de formation continue des professionnels de santé en santé mentale - La DSM coordonne la supervision formative des structures de référence et des services de SM décentralisés au niveau des HD 	<p>Rapports annuels de la DSM/RBC</p> <p>Rapports périodiques de suivi technique et de supervision</p> <p>Rapports des structures de référence</p> <p>Rapports annuels de la DSM/RBC</p> <p>Rapports périodiques de suivi technique par le Projet</p>

LOGIQUE DE L'INTERVENTION : Résultats	ACTIVITES	INDICATEURS OBJECTIVEMENT VERIFIABLES	SOURCES DE VERIFICATION
<i>Résultat 1 : renforcement des structures de référence en santé mentale</i>			
S/Résultat 1 : Supervision clinique formative des structures de référence en santé mentale et des services décentralisés de santé mentale au niveau des Hôpitaux de District;	Supervision clinique formative hebdomadaire des structures de référence en santé mentale	1. Nombre de supervisions / nombre de supervisions prévu par mois 2. Les soignants des 2 structures de référence participent à la supervision	Rapports de supervision
	Encadrement des activités de psychiatrie et de neurologie au département de santé mentale du CHUK, ex. SCPS (1 fois par semaine)	3. Nombre de consultations spécialisées en psychiatrie et en neurologie effectuées par mois	Rapports mensuels
	Supervision des services décentralisés de santé mentale au niveau des Hôpitaux de District	4. Nombre de supervisions effectuées / nombre planifié de supervisions 5. Ensemble des 43 services décentralisés a participé au programme de supervision	Rapports de supervision
S/Résultat 2 : Formation spécialisée du personnel (psychiatrie et autres spécialités en santé mentale) et un appui à la mise en place de la spécialisation en psychiatrie au Rwanda	Une bourse d'étude de pédopsychiatrie en Belgique	6. Diplômés en pédo-psychiatrie 7. Diplômés en pédo-psychiatrie rentré au pays et en fonction	Rapports de formation
	Cinq psychiatres rwandais sont formés	8. Nombre de candidats sélectionnés pour la spécialisation en psychiatrie effectuant la première année de spécialité	Rapport de formation
	Une bourse en Master en santé publique : Politique de santé mentale et organisation des services	9. Diplômés Master	Rapport de formation
	Mise en place de la spécialisation en psychiatrie au Rwanda	10. TDR de la spécialisation 11. Curriculum de la spécialité	Démarrage de la formation MoU UNR/Minisanté

LOGIQUE DE L'INTERVENTION : Résultats	ACTIVITES	INDICATEURS OBJECTIVEMENT VERIFIABLES	SOURCES DE VERIFICATION
<i>Résultat 2 : renforcement des capacités de la Division de la Santé Mentale</i>			
S/Résultat 1 : Formation en santé mentale de diverses catégories de personnels de santé (Médecins Généralistes, Infirmiers en Santé Mentale, Infirmiers généralistes, animateurs de santé et autres personnels en appui aux activités de santé mentale)	Formation continue de 86 médecins généralistes des HD (2 par HD)	1. Nombre de médecins généralistes formés / 86	Rapport de formation
	Formation de 486 infirmiers des centres de santé (1 infirmier par CS)	2. Nombre d'infirmiers des CS formés / 450	Rapport de formation
	Stages pratique de 1 mois pour un médecin généraliste et 1 infirmier de SM des Hôpitaux provinciaux (10 personnes) = stages au niveau des structures nationales de référence	3. Nombre de stages / 10	Rapport de formation
	Formation de 1000 animateurs de santé	4. Nombre d'animateurs formés / 1000	Rapport de formation
	Regroupement semestriel des infirmiers spécialisés en Santé Mentale	5. Nombre de regroupements semestriels de recyclages/an	Rapport de regroupement de recyclage
	Documentation et manuels de santé mentale	6. Manuel de formation des animateurs de santé 7. Manuel de formation des infirmiers des centres de santé	Echantillon

LOGIQUE DE L'INTERVENTION : Résultats	ACTIVITES	INDICATEURS OBJECTIVEMENT VERIFIABLES	SOURCES DE VERIFICATION
S/Résultat 2 : La sensibilisation de la population à la santé mentale	Célébration des - Journée Mondiale de la Santé de Santé Mentale - Journée Internationale de lutte contre l'abus de drogues	8. Programme des activités effectué 9. Programme des activités effectué	Compte rendu
	Emissions radiophonique hebdomadaire	10. Nbre d'émissions radio/mois	Support
	Réalisation d'un film sur la santé mentale au Rwanda	11. Film réalisé	Support
S/Résultat 3 : L'appui à la disponibilité des médicaments psychotropes en appui aux services de santé mentale décentralisés;	rendre disponible les médicaments psychotropes dans les HD en appui aux activités de santé mentale	12. Quantité de psychotropes commandée et livrée 13. Nombre d'HD ayant intégré leur approvisionnement en psychotropes dans le circuit normal d'approvisionnement 14. Nombre de personnels ayant bénéficié d'un recyclage en prescription rationnelle des médicaments 15. Evaluation des ruptures de stock des psychotropes dans les HD	Bons de commande et de livraison Rapports de supervision Rapports de formation Rapports de supervision et Fiches de stock

LOGIQUE DE L'INTERVENTION : Résultats	ACTIVITES	INDICATEURS OBJECTIVEMENT VERIFIABLES	SOURCES DE VERIFICATION
S/Résultat 4 : Assistance technique internationale permanente et des activités de recherche opérationnelles	Mener des activités de recherche	16. Nombre de recherches opérationnelles ou de recherches actions menées par le projet 17. Nombre de contrats de recherche terminés ou en cours	Rapports de recherche ou rapports annuels du projet Contrats de recherche signés
	Assistance technique	18. Assistance technique effective	Contrat signé
S/Résultat 5 : Appui à la coordination du Minisanté en renforcement des interventions médico-psychologiques d'urgence durant la période de commémoration annuelle du Deuil National	Appui à la sensibilisation et la formation des intervenants	19. Programme des activités prévu et réalisé 20. L'intervention est décentralisée et intégrée à tous les niveaux du système de santé	Rapport d'intervention
S/Résultat 6 : Appui à l'équipement et au fonctionnement de la Division Santé Mentale/RBC	Appui à la gestion, fonctionnement et équipement de la Division de la Santé Mentale/RBC	21. Séminaires semestriels de Programmation	rapport
		22. Voyages d'étude et organisation de séminaires scientifiques internationaux en santé mentale	Rapports

Budget

Composante budgétaire	Montant en Euro	Observations
Montant initial figurant dans le budget initial lors de la formulation de Minisanté 4	540 000	—
Reliquat APNSM2	306 279,19	Nécessite un EdL
Appui à la spécialisation du personnel et au développement de la spécialisation en psychiatrie.	480 000	
Total	1 326 279,19	

AVENANT AU
DOSSIER TECHNIQUE ET FINANCIER DU PROGRAMME
"APPUI INSTITUTIONNEL AU MINISTÈRE
DE LA SANTÉ - PHASE IV"
BUDGET DTF ADDITIONNEL « SANTÉ MENTALE »

Appui aux activités de santé mentale

N°	Activité	Année 1: Juillet 2011 - Juin 2012	Année 2: Juillet 2012 - Juin 2013	Année 3: Juillet 2013 - Juin 2014	Total estimé en Euro	Observations
S/R1- Supervision clinique formative des structures de référence en santé mentale et des services décentralisés de santé mentale au niveau des Hôpitaux de District						
S/R1_01	Supervision clinique formative des structures de référence en santé mentale et encadrement des activités de de au département de santé mentale du CHUK, ex. SCPS	10 000	10 000	10 000	30 000	Contrat avec un consultant médecin psychiatre
S/R1_02	Encadrement des activités de de neurologie au département de santé mentale du CHUK, ex. SCPS (1 fois par semaine)	4 600	4 600	4 600	13 800	Contrat avec un consultant médecin neurologue
S/R1_03	Supervision des services décentralisés de santé mentale au niveau des Hôpitaux de District	0	60 000	60 000	120 000	—
Total S/R 1		14 600	74 600	74 600	163 800	

AVENANT AU
DOSSIER TECHNIQUE ET FINANCIER DU PROGRAMME
"APPUI INSTITUTIONNEL AU MINISTÈRE
DE LA SANTÉ - PHASE IV"

BUDGET DTF ADDITIONNEL « SANTÉ MENTALE »

N°	ACTIVITÉ	Année 1: Juillet 2011-Juin 2012	Année 2: Juillet 2012-juin 2013	Année 3: Juillet 2013 - Juin 2014	Total estimé en Euro	Observations
S/R3 - Formation en santé mentale de diverses catégories de personnels de santé						
S/R3_01	Formation de 480 infirmiers des centres de santé	11 000	30 000	20 000	61 000	
S/R3_02	Formation continue de 86 médecins généralistes	3 500	10 000	10 000	23 500	
S/R3_03	Stages pratique de 1 mois pour un médecin généraliste et 1 infirmier de SM des Hôpitaux provinciaux (10 personnes) = stages au niveau des structures nationales de référence	0	8 000	0	8 000	Formation désignation officielle des Hôpitaux Provinciaux
S/R3_04	Formation de 1000 animateurs de santé communautaires CHV	0	15 000	15 000	30 000	Coordination avec le Desk Santé Communautaire Minisanté
S/R3_05	Elaboration de documentation en santé mentale	8 000	7 000	0	15 000	
S/R3_06	Regroupement semestriel de coordination des infirmiers spécialisés en Santé Mentale	0	6 000	6 000	12 000	
	Total S/R 3	22 500	76 000	51 000	149 500	
S/R4 - Sensibilisation de la population sur les problèmes de santé mentale						
S/R4_01	Journée Mondiale de la Santé de Santé Mentale et Journée internationale de lutte contre l'abus de drogues	10 000	16 000	16 000	42 000	
S/R4_02	Emission radiophonique hebdomadaire	7 000	14 000	14 000	35 000	Inclus: contrat de consultance avec une journaliste et contrat de
S/R4_03	Réalisation d'un film sur la santé mentale	0	10 000	0	10 000	
	Total S/R 4	17 000	40 000	30 000	87 000	

AVENANT AU
DOSSIER TECHNIQUE ET FINANCIER DU PROGRAMME
"APPUI INSTITUTIONNEL AU MINISTÈRE
DE LA SANTÉ - PHASE IV"
BUDGET DTF ADDITIONNEL « SANTÉ MENTALE »

N°s	Activité	Année 1: Juillet 2011 - Juin 2012	Année 2: Juillet 2012 - Juin 2013	Année 3: Juillet 2013 - Juin 2014	Total estimé en Euro	Observations
S/R5 - Appui en médicaments psychotropes						
S/R5_01	Appui psychotropes aux services de santé mentale décentralisés au niveau des HD	16 500	45 000	38 500	100 000	
	Total S/R 5	16 500	45 000	38 500	100 000	
S/R7- Appui de la Coordination du Minisanté en renforcement de la prise en charge psychologique durant le Deuil National						
S/R7_01	Appui à la sensibilisation et la formation des intervenants	10 000	10 000	10 000	30 000	
S/R7_02	Appui logistique aux interventions	10 000	10 000	10 000	30 000	
	Total S/R 7	20 000	20 000	20 000	60 000	
S/R6 - Activités de recherche opérationnelle						
SR6_01	Mener des activités de recherche en santé mentale	0	15 000	0	15 000	Faire des requêtes auprès d'autres organismes en appui à la recherche
	Total S/R 6	0	15 000	0	15 000	

AVENANT AU
DOSSIER TECHNIQUE ET FINANCIER DU PROGRAMME
"APPUI INSTITUTIONNEL AU MINISTÈRE
DE LA SANTÉ - PHASE IV"
BUDGET DTF ADDITIONNEL « SANTÉ MENTALE »

N°s	ACTIVITÉ	Année 1: Juillet 2011- Juin 2012	Année 2: Juillet 2012 - Juin 2013	Année 3: Juillet 2013 - Juin 2014	Total estimé en Euro	Observations
S /R8 - Appui à l'équipement et au fonctionnement de la Division Santé Mentale/RBC						
S/R8_01	Séminaire semestriel de programmation	0	600	600	1 200	
S/R8_01	Appui au fonctionnement	30 000	20 000	19 579	69 579	
S/R8_02	Appui à l'équipement	0	26 000	0	26 000	
S/R8_03	Salaire du personnel (un Agent Programmation et gestion+un Secrétaire+2 chauffeurs)	39 200	43 000	43 000	125 200	
S/R8_04	Seminaire international de SM	15 000	18 000	0	33 000	2014 Programmer une contribution de l'OMS
S/R8_05	Participation à des séminaires internationaux	0	8 000	8 000	16 000	
	Total S/R 8	84 200	115 600	71 179	270 979	

Résumé du budget en appui aux activités de santé mentale	Année 1	Année 2	Année 3	Total
Total Général	174 800	386 200	285 279	846 279

AVENANT AU
DOSSIER TECHNIQUE ET FINANCIER DU PROGRAMME
"APPUI INSTITUTIONNEL AU MINISTÈRE
DE LA SANTÉ - PHASE IV"
BUDGET DTF ADDITIONNEL « SANTÉ MENTALE »

Appui à la spécialisation du personnel et au développement de la spécialisation en psychiatrie.

S/R2 - Appui à la formation spécialisée du personnel (psychiatrie et autres spécialités en santé mentale) et un appui à la mise en place de la spécialisation en psychiatrie au Rwanda						
S /R2_01	Bourse d'études en pédopsychiatrie d'une année pour le Dr Xavier BUTOTO (HNP Ndera)	22 500	0	0	22 500	
S /R2_02	Bourse d'études Master en Mental Health	4 000	8 500	0	12 500	
S /R2_03	Appui à la mise en place de la spécialisation en psychiatrie au Rwanda	0	222 500	222 500	445 000	
Total S/R 2		26 500	231 000	222 500	480 000	

Résumé général du budget

	Année 1	Année 2	Année 3	Total
Appui aux activités de santé mentale	174 800	386 200	285 279	846 279
Appui formation spécialisée du personnel et mise en place troisième cycle en psychiatrie	26 500	222 500	222 500	480 000
Total général	201 300	608 700	507 779	1 326 279

Annexe 1 :

Réactivation CS APNSM2 et transfert de reliquats budgétaires